

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Commissariat général au développement durable

*Direction de la recherche et de l'innovation*

**Arrêté du 19 mars 2013 modifiant l'arrêté du 2 juin 2008 portant nomination des membres du comité d'évaluation prévu à l'article 11 du décret n° 94-943 du 28 octobre 1994, modifié par le décret n° 2006-625 du 30 mai 2006, relatif aux statuts particuliers du corps des chargés de recherche et du corps des directeurs de recherche relevant du ministre chargé de l'équipement**

NOR : DEVD1306984A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le décret n° 94-943 du 28 octobre 1994, modifié par le décret n° 2006-625 du 30 mai 2006, relatif aux statuts particuliers du corps des chargés de recherche et du corps des directeurs de recherche relevant du ministre chargé de l'équipement ;

Vu l'arrêté du 2 juin 2008 portant nomination des membres du comité d'évaluation prévu à l'article 11 du décret n° 94-943 du 28 octobre 1994, modifié par le décret n° 2006-625 du 30 mai 2006, relatif aux statuts particuliers du corps des chargés de recherche et du corps des directeurs de recherche relevant du ministre chargé de l'équipement ;

Vu l'arrêté du 27 avril 2012 portant prolongation du mandat des membres du comité d'évaluation prévu à l'article 11 du décret n° 94-943 du 28 octobre 1994, modifié par le décret n° 2006-625 du 30 mai 2006, relatif aux statuts particuliers du corps des chargés de recherche et du corps des directeurs de recherche relevant du ministre chargé de l'équipement,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

Est nommé président du comité d'évaluation prévu à l'article 11 du décret du 28 octobre 1994 modifié susvisé : M. Richard LAGABRIELLE, directeur de recherche émérite au ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, en remplacement de M. Benoît LESAFFRE.

#### Article 2

Est nommé membre du comité d'évaluation en qualité de membre choisi par la ministre en charge de l'écologie prévu à l'article 11 du décret du 28 octobre 1994 modifié susvisé : M. Patrick DE BUHAN, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, en remplacement de M. Jean-Baptiste LESORT.

#### Article 3

Le directeur de la recherche et de l'innovation est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 19 mars 2013.

Pour la ministre et par délégation :  
*Le directeur de la recherche  
et de l'innovation,*  
L. TAPADINHAS